

**Présents :** Madame Rémer la DASEN, Monsieur Falco DASEN adjoint, Madame Charbonnier, IEN adjointe, Monsieur Carrante, le secrétaire général, Service Dipér, Madame Verdenne, IEN Oyonnax, Monsieur Lions IEN Bresse, Madame Broise IEN Bourg 2, Madame Jeandreau IEN pré-élémentaire

Déclarations liminaires cf document joint.

### **Réponse de la DASEN :**

Il y a des élèves dans ce département donc nécessité d'avoir des enseignants.

Le service prend en compte chaque situation des personnels en prenant en compte toutes les réalités. Loi de refondation pas remise en cause notamment dans le cadre de l'inclusion.

Le ministre a annoncé 4 mesures importantes dont 2 en primaire: rythmes scolaires, CP dédoublés en éducation prioritaire... Nous continuons à travailler dans le cadre des cycles. Nous poursuivons dans ce cadre là le bénéfice des élèves.

**Rythmes scolaires :** La DASEN arrête les horaires scolaires tandis que le calendrier est national. Pour l'instant des demandes mais pas de texte de cadrage donc pas d'éléments qui permettent de prendre des décisions. Dans des projets la DASEN arrête les horaires mais il faut accord entre mairie et conseil d'école pour que la demande puisse être examinée. A la veille de la rentrée il faut être prudent dans ces changements d'organisation de dernière minute pour que l'intérêt des élèves soit préservé. Avant cette possibilité de retour à 4 jours, il y avait des demandes dérogatoires pour modifier les horaires : situations qui seront examinées lors CTSD du 27.

**Sur les CP dédoublés en REP+:** sur Oyonnax, réflexions pour capitaliser sur les bénéfices des PDMQDC pour ne pas les perdre. Début de travail sur cette organisation pour un travail pédagogique. Mais d'autres systèmes existent pour améliorer les apprentissages dont les co-interventions. Cette mesure de dédoublement sera appliquée de façon souple dans le département.

### **Ordre du jour :**

#### **1. Validation des résultats de la 2<sup>ème</sup> phase du mouvement intra-départemental**

427 participants

104 sur postes pleins

163 sur postes fractionnés

160 TR

Brigade départemental sur département mais prise en compte des territoires et des déplacements des personnels

## **2. Résultats des différents appels à candidature**

- Poste de coordonnateur Villereversure : 2 candidats avec entretien prévu vendredi 23/06

### **1. Poste d'enseignant référent au collège de Péron (appel à candidature du 19 mai 2017)**

Herbomez Emmanuelle à titre provisoire

### **2. Poste de coordinateur pédagogique de l'unité d'enseignement à ITEP de Civrieux (appel à candidature n°6 circulaire du 17 mai 2017)**

Randon Anne nommée à titre provisoire.

### **3. Poste de conseiller pédagogique chargé de mission pour la formation initiale (appel à candidature n°7 : circulaire du 17 mai 2017)**

Egleme David nommé à titre provisoire avec pérennisation si avis favorable.

### **4. Poste d'enseignant en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPEAA) (appel à candidature du 6 juin 2017)**

Legaye Fabienne nommée à titre provisoire sans priorité possible.

### **5. Postes d'enseignant dispositif « Plus de Maîtres Que De Classes » (appel à candidature du 1<sup>er</sup> juin 2017)**

#### **a. Poste de l'EPPU Les Arbelles-Bourg en Bresse**

Dubreuil Cyril est retenu sur 4 candidatures.

#### **b. EPPU Florian-Ferney Voltaire Pays de Gex Nord**

Poste resté vacant.

### **6. Poste de CPC EPS Belley (appel à candidature du 30 mai 2017)**

Morel Sandrine est retenue.

### **7. Postes à exigences particulières**

#### **a. Poste à l'E.E.Pu Florian-Ferney Voltaire (Gex Nord)**

Therene Aurélie nommée à titre provisoire.

#### **b. Poste à l'E.E.Pu Le Jura-St Genis Pouilly (Gex Nord)**

Kappeller Magali nommée à titre provisoire.

#### **c. Poste à l'E.P.Pu Collonges (Gex Sud)**

Soussan Anaïs nommée à titre provisoire.

#### **d. Poste à l'E.E.Pu Béluizon-Trévoux (Jassans)**

Guillot Céline nommée à titre provisoire.

#### **e. Poste à l'E.E.Pu Pasteur Nord**

Chatte Céline.

### **8. Postes option E restés vacants à l'issue de la phase informatisée (appel à candidature du 16 mai 2017).**

- a. [Poste à l'E.P.PU Saint Trivier de Courtes](#)  
Reynaud Eric affecté à titre provisoire
- b. [Poste à l'E.E.PU Beynost](#)  
Brisacier Anaïs affectée à titre provisoire
- c. [Poste à l'E.P.PU du centre Miribel](#)  
Le Pottier Laurianne affectée à titre provisoire
- d. [Poste à l'E.E.Pu Saint-Maurice-de-Beynost](#)  
Vedel Vanessa affectée à titre provisoire.
- e. [Poste antenne de Montluel](#)

Marcelle Av Marie Odile. Elle libère poste adjointe maternelle La Boisse

**9. Poste d'adjoint en Classe à Horaires Aménagés(CHAM) à l'E.E.PU La Forge d'Oyonnax (Appel à candidature n°6 circulaire du 17 mai 2017)**

Mercier Tiffany nommée à titre définitif.

**10. Poste de directeur de l'école maternelle les Dîmes à Bourg-en-Bresse (Appel à candidature n°6 circulaire du 17 mai 2017)**

Jacquemin Bruno nommé à titre définitif.

**11. Poste d'enseignant référent parcours de la scolarité MDPH**

Mercier Bruno nommé à titre pro avec pérennisation si libération du poste.

**12. Postes d'enseignant en Unité Pédagogique pour élèves Allophones Arrivants (UPEAA appel à candidature circulaire du 16 mai 2017).**

- a. [Poste d'enseignant UPEAA E.P.PU Marius Poinard Bellegarde](#)  
Guibert Véronique nommée à titre pro avec priorité si obtention certification FLS.
- b. [Poste d'enseignant UPEAA E.P.PU La Bretonnière Prévessin Moëns Gex sud](#)  
Ferre Louise nommée à titre pro avec priorité si obtention certification FLS.
- c. [Poste d'enseignant UPEAA E.P.PU Les Vertes Campagnes Gex Nord](#)  
Résultats en attente.

**13. Postes de CPC restés vacants à l'issue de la phase informatisée**

- a. [Poste CPC généraliste\(suivi T1 et T2\) Pays de Gex Nord](#)  
Vincent Morgan
- b. [Poste CPC généraliste La Côtère](#)  
Bisserkine Alexis (mesure de carte scolaire en 2018)
- c. [Poste CPC Généraliste Bellegarde](#)  
Parra Michel
- d. [Poste CPC EPS](#)

Mme Fanny Rousseau à titre pro qui est actuellement CPC EPS Belley.

**14. Poste ULIS à l'EPU Les Grands chênes(Pays de Gex Sud)**

Mr Julien GENTET donc libère un poste dans cette école.

**15. Poste ULIS à l'EPU du Suran, Villereversure(Bourg 2)**

Magnin Valérie nommée à titre provisoire

**16. Poste ULIS Collège du Renon, Vonnas(IEN ASH/Bourg3)**

Malara Céline en stage long 2017-2018.

**17. Poste ULIS Bellegarde**

Mme Bonnafé Delphine. Elle libère PDMQDC Bellegarde

**3. Accès à la hors classe des professeurs des écoles année 2017**

113 Collègues seront promus à la hors-classe à partir du 1 septembre 2017.

La dernière personne promue est Mr Yann Fucile avec un barème de 40

Passage de 5% à 5.5 %, contingent académique puis fixe quota de promouvables par département

Critères : Note 01/08/2016, âge au 31/12/2017

**4. Allègement de service**

51 demandes dont 23 RQTH, pour comparaison il y avait 43 demandes pour 26 RQTH l'an dernier.

Les allègements de service se financent sur la dotation d'emploi. Ce sont des allègements à 25 % qui sont accordés. Pour l'année 2017-2018, 29 allègements sont accordés. 8 aménagements de service sont proposés.

**5. Ineat exeat**

110 demandes d'exeat dont 30 de PES.

Ineats :

28 inéats 2017 (26 en 2016)

6 ont obtenu l'accord pour intégrer notre département donc il faut attendre les réponses des départements d'origine. Mais seules 4 entrées sont possibles car le département de l'Ain n'est pas leur premier vœu.

Exéats :

88 + 4 PES soit 92 demandes d'exeat

Classement établi après un barème établi : compte tenu des ressources pour assurer les missions dans le département, 16 exéats sont accordés plus un PES

Si ineat du département souhaité pas accordé la DASEN examinera à nouveau la situation pour voir si elle descend sur la liste.

## 6. Renoncement de poste

13 demandes de renonciation à leur poste (5 en plus depuis la dernière CAPD)

## 7. Questions diverses

### DU SE-UNSA

#### 1. Elèves à besoins éducatifs particuliers :

**Pourrions-nous avoir une estimation du nombre d'élèves qui auront une notification ULIS école ou ULIS collège et qui n'auront pas de place à la rentrée ? Pourrions-nous avoir cette évaluation par secteur géographique et par type d'ULIS ? Que va proposer l'administration pour ces élèves ?**

3 en ulis collège Bellegarde

5 en Ulis collège Belley

8 en ulis collège Bourg

8 en ulis école Belley

Pour l'instant pas d'état d'élèves non accueillis car travail en cours. Les élèves pourront néanmoins bénéficier d'une attention particulière, dans l'attente d'une place.

#### 2. Recrutement de contractuels :

**Y-a-t-il eu des contractuels recrutés depuis la dernière CAPD ? Si oui, combien et sur quels postes ?**

Bilan donné en fin de période scolaire

#### 3. Remplacements :

**Pourriez-vous nous indiquer depuis la rentrée le nombre de jours nom remplacés par circonscription ?**

Bilan donné en fin d'année scolaire

#### 4. Démission :

**Y-a-t-il eu des nouvelles démissions depuis la dernière CAPD ?**

11 démissions depuis le 19/09/2016 auxquelles s'ajoutent 4 démissions de PES

#### 5. Détachement :

Pourrions-nous avoir le nombre de demandes de détachement ?

9 demandes de détachement dans le second degré.

7 demandes pour enseigner à l'étranger.

1 demande pour la Mgen

6. Poste ASH : Pourriez-vous nous communiquer les données demandées à la dernière CAPD. Sur le nombre de poste E : tous pourvus dont les 10 derniers faisant-fonction à qui on offre formation filée sur 10 jours.

### Autres syndicats

#### 1. Evaluation enseignants

Nouveau logiciel SIAE pas encore en place. Donc la liste ne sera pas encore établie. Elle sera donnée à la prochaine CAPD

## 2. PES complétant titulaires de CP

Très peu de situations car pas de choix 0.25 CP et 0.25 d'un autre niveau. Le PES sera visité sur l'autre niveau.

Si pas le choix, étude du contexte pour la visite (au max une situation par circo et pas dans toutes les circos)

## 3. EVS

Entre 160 et 170 contrats

Certains contrats se terminent et réflexion des inspecteurs pour voir si reconduit ou redéployé. Contrats renouvelés jusqu'à 5 ans si personne handicapée. Dispositif pas remis en cause.

## 4. AVS

AESH dépendent soit 1<sup>er</sup> degré soit 2<sup>nd</sup> degré

- Pour ceux gérés par EPLE : le chef d'établissement doit les informer de leur boîte aux lettres électroniques

- Pour ceux qui relèvent de la DSDEN : elle va écrire aux AESH pour les informer avec modalités pour activer leur boîte aux lettres

## 5. Assistants sociales

Les informer et leur parler, permet de mesurer les besoins des élèves. Les enseignants peuvent leur répondre directement mais pas au téléphone. Si interpellation par téléphone, on demande un mail pour faire remonter aux services de l'éducation nationale. Ce n'est pas une garantie suffisante. Il faut se rapprocher d'un de nos assistants sociaux éducation nationale qui se mettra en relation avec l'assistante sociale concernée.